



- Agréée "Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire"
- Agréée "Association éducative complémentaire de l'Enseignement Public avec extension aux Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs®" adhérent à FORESCO
- Déclarée organisme de formation professionnelle auprès de la Préfecture de région d'Ile de France.
Siret : 513.946.178.00029

ADHÉSION PERSONNELLE 2022

J'adhère à l'association Foresco, le mouvement des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs®, pour la construction d'une société du partage des savoirs, et je donne à ce mouvement des moyens pour développer ses activités.

Il n'y a pas de montant fixé pour la cotisation annuelle. Chaque personne est dans une situation différente aussi bien concernant son implication dans le mouvement que ses moyens financiers. Le montant de l'adhésion est laissé à l'appréciation de chacun.

À chaque adhérent d'évaluer son engagement, ses possibilités.

1 Pour une adhésion réglée par carte bancaire,

utilisez ce lien : <https://www.helloasso.com/associations/foresco/adhesions/adhesion-personnelle>

2 Pour une adhésion sous forme d'un soutien régulier à l'association Foresco,

merci de bien vouloir remplir l'autorisation de prélèvement automatique au verso et l'adresser au siège de l'association avec un RIB

3 Pour tout autre mode de paiement :

remplir ce bulletin et le retourner à Foresco, 3bis cours Blaise Pascal, accompagné de votre paiement

Madame, Monsieur, Madame et monsieur,

Prénom : Nom :

Adresse :
.....

Code postal : |__|__|__|__|__| Ville :

Mél : @

Dans la mesure du possible, merci de bien vouloir communiquer une adresse électronique, ce qui évite des frais de timbre-poste.

adhère à l'association « Formations Réciproques, Échanges de Savoirs, Créations Collectives – FORESCO », pour l'année 2022,

a pris connaissance de la « Charte des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs® »,

verse une participation de : euros par chèque à l'ordre de " FORESCO " ;

par :

Les cotisations ou dons versés à l'association par chèque, virement ou carte bancaire font l'objet d'un reçu fiscal récapitulatif annuel, qui ouvre droit à une réduction d'impôt.

Les informations fournies à l'association Foresco lors de l'adhésion font l'objet d'un enregistrement informatique à l'usage unique de l'association. Les informations vous concernant peuvent être consultées ou modifiées auprès de foresco-jeanine@orange.fr

